

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

85-082
Objet

Z.A.E.C.
ALIENATION D'UN TERRAIN AU
PROFIT DE M. LEPEGUE
S.A.R.L. ARTY CONSTRUCTION

DATE DE CONVOCATION

15 OCTOBRE 1985

DATE D'AFFICHAGE

15 OCTOBRE 1985

Nombre de conseillers
en exercice 33

Nombre de présents 29

Nombre de votants 32

UNANIMITE

Archives
Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL
ROCHEFORT, LE

31.10.1985

COMMUNE DE ROYAN

REGISTRE N° 82210
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt cinq
le Vingt deux Octobre

à 18 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. FABER, Maire-Adjoint.

Etaient présents : MM. FABER, LAP - BOUTET - MOUTI - BUSSIEREAU -
DAUZIDOU - BENOIT - Mmes LAIAYE - BUCHET, Adjointe
M. BARBAT - Mme BARBAUD-DUCHERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU -
Mme CENAC - M. COUNIL - Mmes DE GAYE - DEVIGNI - FONIAN - GAUDIN -
Mme JEAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUL - MARCONI - MONNARD -
PAPLAU - POTENNEC - REVOLAT - THOMAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD par M. BOUTET
M. ROUDOY par Mlle BARBAUD-DUCHERON
M. GEOFFROY par Général BARBAT

ABSENT-EXCUSE : M. de LIPKOWSKI

Mme DEVIGNI a été élu Secrétaire.

M. Le Rapporteur expose :

La Ville de ROYAN dispose de terrains dans le cadre de la
Z.A.E.C.

M. LEPEGUE, Gérant de la S.A.R.L. ARTY CONSTRUCTION
25 Bd Clémenceau à ROYAN, vient de manifester son intention
de solliciter l'aliénation à son profit d'une parcelle de ter-
rain cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le Pont" pour
une superficie de 2.182m².

./.

Rien ne s'oppose à ce que satisfaction soit donnée à l'intéressé qui a accepté par promesse d'achat en date du 5.06.85, le prix de cession fixé à 42F. H.T. le mètre carré.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur l'aliénation de ladite parcelle aux conditions précitées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. le Rapporteur
Vu les plans des lieu et parcellaire
Vu la promesse d'achat souscrite par M. LEPEGUE

Considérant l'intérêt que présente pour la Ville l'implantation de nouvelles activités dans la Z.A.E.C.

DECIDE :

- d'autoriser M. le maire ou M. le Premier-Adjoint agissant par délégation, à conclure et signer l'acte de vente, objet de l'aliénation au profit de M. M. LEPEGUE, Gérant de la S.A.R.L. ARTY CONSTRUCTIONS 25 Bd Clémenceau, ROYAN d'une parcelle de terrain d'une superficie de DEUX MILLE CENT QUATRE VINGT DEUX M2 cadastrée section CI, au lieudit "Derrière le Pont", moyennant le prix unitaire de QUARANTE DEUX FRANCS H.T. le mètre carré (42F. H.T.) soit un prix global et forfaitaire de QUATRE VINGT ONZE MILLE SIX CENT QUARANTE QUATRE FRANCS (91.644F.) qui sera réglé comptant à la signature de l'acte authentique à intervenir.
- que l'acte concrétisant l'opération sera dressé en l'étude de Me PAGEOT, Notaire à ROYAN
- que la recette correspondant à l'aliénation précitée sera perçue par la Ville de ROYAN au titre du Budget 1984, chapitre 908. Article 2101.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Ont signé au Registre MM. les Membres Présents.

PR EXTRAIT CONFORME,
Pr le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,
R. DAUZEDOU.



R. Dauzedou

DÉPARTEMENT
de la
CHARENTE-MARITIME
ARRONDISSEMENT de ROCHEFORT-SUR-MER
VILLE DE ROYAN

REGISTRARIE - NOTARIAT
ROCHEFORT, LL
31.06.1985
APPLICATION LOI N° 82212
du 3-3-1982

4

PROMESSE D'ACHAT

Je soussigné
M. LAPEGUE, Gérant de la S.A.R.L. ARTY CONSTRUCTION
25 Bd CLEMENCEAU ROYAN
promet et m'oblige à acquérir à l'amiable à la Ville de
ROYAN l'immeuble cadastré :

à ROYAN section CI N° 560p
adresse Rue Denis Papin

pour une surface de 2182m².

Cette vente sera faite sous les charges et conditions
ordinaires moyennant le prix global hors taxes de QUATRE VINGT
ONZE MILLE SIX CENT QUARANTE QUATRE FRANCS (91.644F.)
décomposé ainsi qu'il suit : 42F x 2182 = 91.644F.

M'engage à payer ladite somme comptant à la signature de
l'acte authentique qui devra intervenir dans un délai de SIX (6)
mois à compter de la date de la transmission du dossier au Notaire
chargé de la régularisation du dossier. Passé ce délai, le prix
précité sera automatiquement révisé par application de la formule
suivante :

$$P = P_0 \times \frac{BT01}{BT01_0} \text{ dans laquelle :}$$

P..... Prix révisé
P₀..... Prix d'origine convenu au jour de la
signature de la promesse d'achat
BT01₀... dernier indice Bâtiment National tous corps
d'état connu au jour de la signature de la
promesse d'achat
BT01 dernier indice Bâtiment National T.C.E. connu
au jour de la signature de l'acte de vente.

M'engage à prendre en charge les frais et honoraires du
Notaire et du Géomètre chargés de la régularisation de la vente.

Accepte l'immeuble dans l'état au jour de la signature de
la présente. Il est précisé que le terrain est desservi par les
réseaux E.D.F., eau potable, eaux usées, et que les raccordements
sont à la charge de l'acquéreur.

FAIT A ROYAN, le 5 Juin 1985

Pour le Député-Maire
l'Adjoint-Délégué:



[Signature]

*Lu et approuvé pour la somme de quatre vingt onze
mille six cent quarante quatre francs pour réserve
de l'obtention du financement*

La mention "Lu et approuvé pour la somme de...F (en toutes lettres)
doit être écrite de la main des promettants avant leur signature.

31.6.1945
ADDITIONNEL N° 8 2715
du 2-1-1942

ETAT PARCELLAIRE

ALIENATION ARTY CONSTRUCTION

INDICATIONS CADASTRALES			SUPERFICIE	NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE INSCRIT A LA MATRICE CADASTRALE.
Section	Numéro	Lieudit		
CI	560p	Derrière le Pont	2.182m ²	VILLE DE ROYAN



Pour le Député-Maire
l'Adjoint-Délégué:

Louis

Canal

Mairie Principale de PROCHERFORT, LE

31 OCT 1945

APPLICATION LOI N° 82217
du 2-3-1933

Derrière Le Pont

Marais

Denis

ROYAN

St-Jude

Auguste

André

Marie

Ampère

La Grande Pièce

Rue Edouard

Branly

Antoine

Rue Louis

Rue Mlle Peronne de Reberval

La Robinière

Besson

Chemin

Yvonne

Bois de Belmont

Avenue

Chemin Privé



Chemin Privé

Belmont

Plan de Situation 1 500^{ème}

MAIRIE DE ROYAN
COMMUNE DE ROYAN

31.06.1985

APPLICATION NO 89212
du 2-3-1985

DASQUE 8174

LAUD 3000
BARREAUD 3900

MICHAS 2015 533

DA SILVA 2621 144

PAPETERIE DE
3855

LALARDERIE 3428

Commune de ROYAN
4 26 07

ROUYER 3264

MIGNON 2568 478

ROYER 474 99 84

DALHER 578

DALHER 1000

GINESTET

BROUAGE 1070

BOSC 2835

DERRIERE
BILLONDEAU 1850

LEGAY

BOSC 1165 485

MANDIN 181

VENGEADE 2000 1800

LOUVIE 1007

THAU 1200

PALISSIER

DAVID 11 594

DENIS

ARTY
CONSTRUCTION
2182

LE
PONT



Pour le Maire
Le Point-Député

Handwritten signature

1/2000